

ADMISSION 2021-2022
MONTPELLIER
CONTEMPORAIN
MO.CO.ESBA ÉCOLE
SUPÉRIEURE DES
BEAUX ARTS
JOURNÉE PORTES
OUVERTES EN LIGNE
WWW.MOCOESBA.ART
06.02.2021 DE 10H→18H

Intégrée au sein d'un écosystème lui permettant d'aller au-delà des missions traditionnelles dévolues aux écoles d'art, MO.CO. Esba met en place un modèle pédagogique original, intégrant année par année les étudiant/es à la vie de l'institution. Ils/elles sont ainsi invité/es à participer pleinement aux activités des deux espaces d'exposition :

des rencontres, workshops et visites d'ateliers organisées avec artistes, curators et critiques, jusqu'aux stages effectués au sein des services des expositions, de la médiation, de la régie ou de la communication, en passant par un riche programme de conférences, tables rondes et projections.

Cette immersion forme le cœur du projet pédagogique de l'école : participatif, basé sur la confrontation des points de vue et développant ses projets à l'échelle d'un territoire, tout en tissant activement son réseau à l'étranger.

Parallèlement, l'école accompagne activement ses diplômés, notamment avec le programme post-diplôme Saison.6 autour de grands événements internationaux, une résidence transatlantique avec la Fonderie Darling à Montréal, les résidences au domaine viticole de Château Capion à Aniane, à l'abbaye de Fontfroide à Narbonne, etc...

Concours d'entrée

Limite de dépôt des dossiers → **19 mars 2021**
Commission de recevabilité → **22 mars 2021 (pour les non bacheliers)**
Frais de dossier d'inscription → **50€**

Les épreuves

29, 30 et 31 mars 2021 – à distance

Les quatre épreuves d'admissibilité au concours sont obligatoires, elle font l'objet de pré-sélection à l'épreuve de l'entretien oral :

- Culture générale et la maîtrise de la langue française du candidat (épreuve écrite)
- Langue (allemand, anglais ou espagnol, épreuve écrite)
- Pratique artistique
- Présentation du dossier personnel

15 et 16 avril 2021 – à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier

Après examen des épreuves d'admissibilité, les candidats retenus devront se présenter à l'épreuve orale d'admission :

- Entretien sur la base d'un dossier personnel, avec un jury composé de trois membres nommés par la direction

Rappel des critères pour entrer en 1ère année

- Être titulaire du baccalauréat (ou candidat à la session de l'année en cours)
- Être titulaire d'un titre équivalent au baccalauréat français ou étranger
- Satisfaire aux épreuves du concours d'entrée

Résultats

À partir du **21 avril 2021**

Affichage → MO.CO.Esba et sur le site internet de l'établissement
www.moco.art
www.mocoesba.art

Commission d'admission en cours de cursus (en 2, 3 ou 4^{ème} année)

Les candidats doivent justifier de l'obtention de* :

- 60 ECTS pour un accès en semestre 3
- 120 ECTS pour un accès en semestre 5
- 180 ECTS pour un accès en semestre 7

*

- Obtenus en France dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé reconnu par l'Etat ou que le cycle d'études suivi soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau.

- Obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

- Les candidats ayant obtenu des diplômes hors de l'Union européenne. Ces diplômes feront l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Pour l'ensemble des années : un dossier de création personnelle comportant une sélection de 15 œuvres représentatives de votre travail de production et de vos recherches (dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, vidéo etc.)

Auxquels s'ajoutent :

- Pour la 3^{ème} année : une note d'intention d'une ou deux pages dans lesquelles vous devrez présenter les orientations plastiques en vue du DNA (pratiques et références plastiques).
- Pour la 4^{ème} année : une note d'intention (en 5 ou 10 lignes) présentant les enjeux de votre travail plastique, ainsi que votre projet de mémoire (une page) en lien avec les problématiques de votre travail plastique. Vous justifierez votre choix de sujet par une argumentation concise avec les références associées artistiques et théoriques que vous trouverez pertinentes.

Pour les candidats étrangers, le test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée à MO.CO. Esba.

Pré-sélection → **11 mai 2021**
Entretien → **8 juin 2021**
Limite de dépôt des dossiers → **24 avril 2021**
Frais de dossier d'inscription → **50€**

Résultats

À partir du **1^{er} juillet 2021**

Affichage à MO.CO Esba et sur le site internet de l'établissement
www.moco.art et www.esbama.fr

Frais de scolarité 2020/2021

Résidents de Montpellier Méditerranée Métropole → 430€
Résidents hors Montpellier Méditerranée Métropole → 640€
Caution de bibliothèque → 92 €

Cette caution est exigée pour le prêt de livres en bibliothèque. Elle est encaissée en début de scolarité et remboursée en fin de scolarité de l'étudiant dans l'établissement.

Retrait des dossiers, trois possibilités :

1. En le demandant par mail à scolarite@moco.art
2. En imprimant les documents sur le site internet de l'école
www.moco.art et www.mocoesba.art

Obligations

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus

La CVEC est une contribution obligatoire (92€ en 2020-2021) collectée par les crous qui permet de développer des services utiles dans votre quotidien, dans votre établissement et dans le crous de votre académie. *Les étudiants boursiers sont exonérés de cette contribution. Pour connaître les détails de cette nouvelle mesure, rendez-vous sur cvec.etudiants.gouv.fr*

Assurance

Une attestation de responsabilité civile et individuelle-accident devra être fournie lors de l'inscription définitive à l'école.

Autour de l'école

Bureau des étudiants

Cette association réalise différentes actions pendant l'année universitaire afin de répondre aux besoins des étudiants, de promouvoir leur travail et d'enrichir la vie au sein de l'établissement.

E-mail : bde@moco.art
Facebook : Beaux-Arts Bde

CROUS Montpellier

2, rue Monteil 34 033 - Montpellier Cedex
T. 04 67 41 50 00
www.crous-montpellier.fr

Bourses d'études

Pour une première demande de Dossier Social Etudiant (DSE), s'inscrire impérativement et exclusivement sur le Crous de votre académie d'origine aux dates indiquées sur le site : www.cnous.fr/bourses/constituer-dossier-social-etudiant/
Sous conditions, le barème est établi chaque année par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Logement

Les logements sociaux pour étudiants sont gérés par le Crous. Les étudiants doivent en faire la demande en même temps que les bourses sur critères sociaux (DSE). Le centre d'art MO.CO. Panacée possède en son sein une résidence de logements étudiants. Ces logements, gérés par le Crous, sont alloués en priorité aux étudiants de l'École Supérieure des Beaux-Arts.

Assistante sociale du Crous

Les étudiants peuvent s'adresser au service d'assistance sociale du Crous pour tout problème relevant de sa compétence à : service.social@crous-montpellier.fr

L'admission

Peuvent se présenter aux épreuves d'admission du concours d'entrée les candidats français ou étrangers justifiant d'un baccalauréat ou équivalent.

Le directeur de l'établissement peut toutefois, après avis de la commission de recevabilité et à titre dérogatoire, autoriser à se présenter aux épreuves du concours d'entrée un candidat rendant compte d'un parcours scolaire suivi, d'une pratique artistique ou d'une activité professionnelle recevable

MO.CO.MONTPELLIER
CONTEMPORAIN

WWW.MOCO.ART
WWW.MOCoesba.ART

MO.CO.ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DES
BEAUX-ARTS



Soutenu
par

